# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des établissements et services médico-sociaux

Question écrite n° 42278

### Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation catastrophique des établissements et services médico-sociaux. Ces établissements qui accompagnent des personnes en situation de handicap connaissent, aujourd'hui, de grandes difficultés. En effet, le Ségur de la santé et le Ségur 2 ont entraîné des inégalités de rémunération entre le secteur hospitalier et le secteur médico-social privé à but non lucratif, qui mettent à mal, à présent, l'accompagnement des plus fragiles. Les rémunérations du secteur public ont été revalorisées mais ce n'est pas le cas pour les rémunérations du secteur médico-social privé à but non lucratif. Ce secteur n'est plus attractif et les dirigeants assistent, impuissants, à une véritable hémorragie de leurs ressources et de leurs compétences. La crise sanitaire est devenue une crise de l'accompagnent des personnes en situation de handicap. Aussi, il souhaiterait savoir ce qu'il entend mettre en œuvre et à quelle échéance, pour remédier à cette situation.

### Données clés

**Auteur :** M. David Habib
**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (3e circonscription) - Socialistes et apparentés
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 42278
**Rubrique :** Institutions sociales et médico sociales
**Ministère interrogé :** Solidarités et santé
**Ministère attributaire :** Santé et prévention

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 2 novembre 2021, page 7941
**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)